

## Rencontres citoyennes

### Questions aux listes candidates aux élections municipales de mars 2020

Document actualisé le 12 mars 2020

#### Préambule :

Début 2019, l'Association **Citoyens du Seignanx** organisait cinq réunions publiques dans le cadre du grand débat national. Il s'est dégagé globalement une expression de besoins forts exprimés par les citoyens : savoir (information, formation), participation citoyenne, clarté et transparence, exemplarité, justice sociale et solidarité, cohérence avec les objectifs de la transition écologique.

Nous nous étions engagés à poursuivre ce type de rencontres.

C'est pourquoi **Citoyens du Seignanx** a conduit de novembre 2019 à janvier 2020 quatre réunions publiques dans le but de recueillir des avis, des questions et des propositions sur tous les sujets d'intérêt local, et non plus national, et ce dans la perspective des élections municipales de mars 2020. Les rencontres ont eu lieu à Biaudos, Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx, centrées sur les thèmes tels que : démocratie et citoyenneté, évolution de la société et justice sociale, évolution démographique et développement de notre territoire, évolution des compétences et fiscalité locale. Les différents échanges ont permis de dégager plusieurs questions importantes que vous trouverez ci-après.

Au cours de la mandature qui se termine, il a été noté que les élus municipaux et communautaires du Seignanx ont déployé des actions qu'il convient de saluer malgré des difficultés de tous ordres.

Pour préparer l'avenir nous avons invité les listes en présence à apporter les réponses qu'elles pensent être en mesure d'apporter aux questions ci-après, en fonction de leur programme pour la prochaine mandature 2020/2026 . Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des listes des huit communes :

Municipales 2020 - Listes candidates		
	Liste	Tête de liste
<b>Tarnos</b>	TARNOS ENSEMBLE	Jean-Marc Lespade
	ALTERNANCE NOTRE PARTI C'EST TARNOS	Antoine Robles
	TARNOS SEIGNANX NOTRE AVENIR EN COMMUN	Bernard Lapébie
<b>Ondres</b>	ONDRES AVEC VOUS	Eva Belin
	ONDRES COMMUNE CITOYENNE	Sébastien Robert
	VIVR'ONDRES	Eric Guilloteau
<b>St Martin de Seignanx</b>	SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE	Isabelle Azpetia
	VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN	Julien Fichot
<b>St André de Seignanx</b>	ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE	Jean Baylet
<b>Biarrotte</b>		Hervé Séguy
<b>Biaudos</b>		Jean-Marc Larre
<b>St Laurent de Gosse</b>		Isabelle Cazalis
<b>St Barthélémy</b>		Pierre Latour

8 listes sur 13 au total dans le Seignanx nous ont répondu. En toute transparence, nous portons les réponses reçues (\*) à la connaissance des participants à nos réunions et nous les publions sur notre site internet ([www.citoyensduseignanx.fr](http://www.citoyensduseignanx.fr)).

Nous tenons à remercier les candidats et candidates d'avoir participé à ces échanges et d'avoir consacré du temps pour répondre à nos questions.

*Rédacteurs : Jean-Claude Erdocio, Jean-Charles Mulet, Jacques Noel, Daniel Subervielle.*

(\*) La liste ONDRES AVEC VOUS nous a envoyé le programme distribué. Nous n'avons pas vocation à reproduire ces programmes.

## 1. Implication des citoyens dans les projets :

Les citoyens constatent qu'ils sont informés ou consultés la plupart du temps pour donner un avis une fois que les projets sont définis, voire bouclés. Ils souhaitent une plus grande participation dès la conception des projets.

**- Comment, pour les projets importants ou structurants, pensez-vous impliquer les habitants dans la définition et la préparation des projets ?**

- ✓ **ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :**  
Tous les projets importants seront préparés en amont avec les citoyens, ils seront associés à chaque étape.
- ✓ **VIVR'ONDRES :**  
Comme sur le précédent mandat nous proposerons des réunions publiques et participatives et des réunions de quartiers. Nous continuerons à travailler avec les associations, le conseil des jeunes, le conseil des sages et un conseil de la vie locale pourrait être mis en place.
- ✓ **TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :**  
Dans le cadre de l'implication des citoyens pour des projets structurants importants, nous impliquerons les habitants du début jusqu'à la fin d'un projet ; Comment ?  
L'information en premier lieu est importante, réunion de présentation non pas du projet mais de l'intention du projet.  
La mise en place du projet avec la création de commissions extra-municipales où différents acteurs (élus, techniciens, associations et personnes intéressées) seront inclus dans la démarche.  
Des réunions de présentation durant le déroulement du projet.  
Enfin, si nécessaire, organisation d'une consultation ou votation citoyenne pour un projet de grand ampleur (ex : centre aquatique intercommunal).
- ✓ **VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :**  
La campagne électorale a été précédée d'une longue période préparatoire sous forme de rencontres participatives (ateliers, budgets citoyens, balades citoyennes). Un audit citoyen a été lancé avec 12 questions ouvertes, 13 posées par la population, temps d'écoute et programme proposé.  
A retenir plus particulièrement : la proposition d'un « conseil citoyen participatif » composé à parts égales (3 membres) d'élus, de techniciens, de citoyens tirés au sort et de professionnels.  
Objet : examen de projets de plus de 300 000 €.
- ✓ **ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :**  
Ce mandat ne sera probablement pas celui des investissements importants.  
Le dernier projet en date, l'extension et la réhabilitation des locaux scolaires, péri et extra scolaires a mobilisé de gros moyens financiers et va contraindre les élus à faire attention, plus que d'habitude.  
Le dernier « Grand » Projet a été élaboré, en partage, entre :
  - Les élus
  - Un architecte conseil
  - Des enseignants de l'école
  - Les représentants de l'association des parents d'élèves
  - Les personnels attachés à la gestion du restaurant scolaire, à la surveillance de la garderie, à l'accueil et à la surveillance des TAP, du Centre de Loisirs
  - Les ATSEM.
- ✓ **SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :**  
Nous poursuivrons les dispositions mises en œuvre depuis 2014 à savoir, une réunion annuelle en janvier, avant le débat d'orientation budgétaire, pour recueillir l'avis de la population sur les grandes lignes budgétaires de l'année et sur leurs besoins. Tous les projets structurants verront comme par le passé une association étroite de la population dès les études préliminaires.
- ✓ **ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :**  
Dans le projet que nous portons, ce n'est pas l'équipe municipale qui juge du caractère important ou structurant d'un projet, mais les habitants eux-mêmes.  
S'ils estiment qu'un projet le justifie, ils peuvent décider que l'élaboration d'un projet ne sera pas le travail de l'équipe municipale seule, mais le résultat d'un travail de collaboration de l'ensemble des habitants qui le souhaitent, selon une méthode de décision que nous avons formalisée dans notre projet, que nous appelons un Processus Démocratique Citoyen. Ce processus de décision s'inspire de processus appelé selon les pays et les époques des comités citoyens, ou des jurys citoyens.

## 2. Des citoyens lucides et avertis :

*L'habitude et pourtant nécessaire médiation du bulletin municipal trouve ses limites pour que les habitants puissent s'intéresser et se positionner de façon responsable sans céder à l'émotion ou au prêt-à-penser du moment.*

**- Comment concevez-vous l'organisation de l'information - voire de la formation - objective, factuelle, formatrice du citoyen sur des questions importantes telles que, par exemple : élaboration et compréhension d'un budget communal et communautaire, questions d'urbanisme, sauvegarde de l'environnement, transports-mobilités, gestion de l'eau, compétences respectives des communes, de la communauté des communes, du département et de la région ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS : Tout d'abord réactiver les réunions d'information sur le budget, retransmettre en direct les conseils municipaux sur le site de la ville
- ✓ VIVR'ONDRES : Nous communiquerons auprès de la population par différents biais (site internet, facebook, magazine, réunions publiques, etc...), nous restons également ouvert à proposer des réunions sur des thèmes sollicités par les Ondrais.
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN : Tous les moyens d'information doivent être utilisés. Développer les moyens numériques sera une priorité. Le support papier (bulletin municipal) continuera d'exister mais nous prévoyons de ne plus le généraliser.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Création d'une maison citoyenne. Formation des citoyens  
Egalité femme/homme dans la vie locale sur la base de la charte européenne de l'égalité.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Je ne crois pas qu'un Maire et son Conseil Municipal aient à expliquer à leurs concitoyens les compétences respectives de la Communauté de Communes, du Département et de la Région.  
Je pense que le bulletin municipal, le site internet de la Commune et bientôt une page Facebook, sont des opportunités d'information, de réflexion et de questionnement pour les citoyens. Et en face de questions viendront bien sûr des réponses.  
Après les élections, je proposerai 3 fois dans l'année, un rendez-vous citoyen autour d'une ou deux thématiques, le samedi matin, en Mairie :
  - Les finances, le budget
  - La voirie
  - L'urbanisme
  - L'accompagnement des associations
  - Les problématiques environnementales
  - L'éducation et l'accueil des plus jeunes
  - L'action sociale et la solidarité.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Nous poursuivrons l'organisation annuelle de la réunion préalable aux orientations budgétaires et au vote du budget et des réunions d'information ou de concertation sur ces différents sujets. Bulletin municipal, site internet et page Facebook ou encore panneau d'information seront à nouveau mis à profit pour informer la population et avoir des échanges via messageries. Une boîte à idées sera disponible en Mairie pour ceux qui ne disposent pas d'internet.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
La transparence est un des points fondamentaux du projet porté par la liste Ondres, Commune Citoyenne. Elle illustre parfaitement la phrase de Sauvy selon laquelle : « Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets »  
Cette transparence passe :
  - 1) par une réorganisation du site de la mairie, pour permettre un accès facile et direct à toutes les informations légalement publiques ou décidées d'intérêt par les habitants qui ont participé à nos réunions publiques d'élaboration du projet.
  - 2) par la mise en place d'un comité de veille démocratique, instance indépendante de la municipalité, composée de citoyens tirés au sort, dont la mission est notamment de s'assurer de la transparence des décisions de la municipalité.
  - 3) L'élaboration de projets via le Processus Démocratique Citoyen précédemment évoqué est l'occasion d'une diffusion et d'un partage d'informations auprès de toute la population qui le souhaite.

### 3. Des élus engagés :

*Trop de citoyens se désintéressent de la vie politique, souvent par facilité, mais aussi pour des faits qu'ils n'acceptent pas, comme par exemple le désengagement d'élus une fois passé le moment de l'élection.*

**- Prendrez-vous l'engagement d'assurer votre mandat d'élus en siégeant normalement au conseil municipal ou communautaire et en participant aux commissions, même si l'élection vous plaçait en situation minoritaire ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Oui, je l'ai toujours fait
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Bien sûr
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Repris dans notre programme « Tarnos Seignanx Notre Avenir en commun » nous nous engageons à siéger dans tous conseils et commissions qui nous incombent. Siéger est un devoir d'élus.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
C'est évident (vécu un mandat dans l'opposition). Attention à la question des horaires de réunion (disponibilité). Transparence à travers les commissions extra-municipales.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Bien entendu. Il s'agit là d'une obligation pour chaque Elus de respecter le vote des électeurs, que cet élu soit dans la majorité ou dans la minorité. J'assure que les élus saint-andrinois respecteront ce contrat moral et politique.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Oui bien sûr
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Dans notre projet, il est prévu de permettre aux élus minoritaires de participer pleinement, à hauteur de la partie des habitants qu'ils représentent à la gestion de la commune.  
En revanche, dans le mode de fonctionnement fréquemment répandu dans les conseils communaux, on assiste à un écrasement de la minorité par la majorité, dans une posture partisane de principe, néfaste pour l'intérêt général et le bien commun.  
Dans ces conditions, le rôle de l'élus minoritaire se réduit bien souvent à un combat difficile pour obtenir les informations nécessaires à un travail de transparence.  
Nous adapterons donc notre travail en fonction des moyens ne sont pas mis à notre disposition pour que nous puissions effectuer une mission de service des habitants qui nous auront fait confiance.

#### **4. Des élus qui rendent régulièrement des comptes :**

*Dans un souci de transparence et de maintien de l'intérêt des citoyens pour la vie publique locale :*

**- Vous engagez-vous au moins une fois à mi-mandat à exposer - et de quelle façon - l'état d'avancement de la mise en œuvre de votre programme, et plus globalement à exposer la situation financière de la commune, l'état de ses relations avec les autres collectivités (Communes, Communauté des Communes, Département, Région) et de tout autre sujet qu'imposerait l'actualité ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Je m'y engage sans problème.
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Sur le précédent mandat une réunion publique et un bilan de mi-mandat avait été présenté aux Ondrais. Nous réfléchissons à le mettre en place tous les ans ou tous les 2 ans.
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Nous devons rendre compte à nos citoyens des actions durant le mandat. Nous prenons un grand engagement, c'est de mettre en place un règlement qui permettra la mise en place d'un REFERENDUM REVOCATOIRE à mi-mandat.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Nomination d'un élu référent par quartier. Aller voir les citoyens chez eux. Importance du contact humain. Pas que « rendre des comptes », mais aussi anticiper.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Cet engagement est inscrit dans notre profession de foi.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBIION CONTINUE :  
Nous l'avons fait à mi-mandat en 2017 et en fin de mandat début 2020, nous le referons en 2023 et en 2026.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Dans la Charte d'engagements signée par chacun des candidats de notre liste et dans le mode de gestion de la commune tel qu'il a été élaboré dans notre projet, se trouve :
  - l'engagement de fournir un bilan financier annuel de la commune aux habitants
  - la présentation annuelle du bilan d'activité de chaque élu
  - la possibilité pour les habitants de voter tous les 2 ans sur ces bilan d'élus pour évaluer leur travail.

## 5. Aide au tissu associatif :

*Le vivre ensemble dans une vie sociale riche et diversifiée suppose l'existence d'un tissu associatif dense et dynamique. Cependant il ne pourra pas l'être sans un accompagnement bienveillant des exécutifs locaux des mairies, voire de l'intercommunalité, portant notamment sur des aides matérielles et financières. On pense notamment à la mise à disposition :*

- de locaux et d'équipements pour réunions et activités,
- de ressources humaines pour la « fonction support » de secrétariat et comptabilité, afin d'aider les nombreux bénévoles impliqués

**- Comment concevez-vous concrètement les relations qui seront entretenues avec les associations ainsi que les aides matérielles et financières qui leur seront fournies ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Dans mon programme il y a la construction d'une maison des associations, le prêt des salles restant gratuit
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Nous continuerons à mettre à disposition de locaux, équipements, à attribuer des subventions. Nous renforcerons les formations thématiques (par exemple : 1er secours, hygiène et sécurité alimentaire, protection de l'enfance...)
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Nous nous engageons à soutenir nos associations locales par le prêt gratuit de salles, installations, structures. Nous travaillerons à la consolidation d'un conventionnement, par des engagements réciproques, sur une période biannuelle. Une réflexion sera menée notamment concernant les salles à but administratif (salle de réunion) et sur la création d'une maison des associations.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Maison des associations, soutien administratif, lieux ressources sur la commune (très étendue).
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Le mode opératoire et le fonctionnement des relations entre la Mairie et les associations communales sont aujourd'hui très efficaces, tout en étant perfectibles :  
Par la mise à disposition gracieuse
  - De locaux
  - De matériels disponibles (tables, chaises, bancs, vidéoprojecteur...)
  - Des agents des Services Techniques
  - Des moyens de communication (site internet, bulletin d'informations)
  - De la reproduction de documents.
 Mais également par :
  - Le versement de subventions annuelles
  - L'accompagnement financier et matériel de manifestations exceptionnelles
  - La mise en relais avec les Communes voisines pour l'obtention de matériels complémentaires
  - La présence d'élus aux côtés des jeunes du Comité des fêtes pendant les nuits des Fêtes d'Eté
  - L'ouverture d'un espace de communication dans le bulletin municipal
  - La mise à disposition au public d'un registre présentant les associations
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Nous inscrirons comme les années précédentes un budget annuel pour les aides aux associations d'environ 100000€. Nous créerons une banque de bénévoles et poursuivrons l'organisation du Forum des associations et des Casetas afin de favoriser la vitalité du milieu associatif.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Les vertus du tissu associatif sont nombreuses, notamment en matière de lien social.  
Pour les associations, comme pour de nombreux autres éléments, les critères d'attribution des aides financières et matérielles seront rendus publics pour éviter que ces aides ne soient inéquitables ou ne constituent un moyen de pression sur ces associations.

## 6. Urbanisme et habitat :

Nous sommes dans une région attractive qui entraîne une croissance forte de la démographie et de l'urbanisation.

- <b>Quels sont les principes qui vont guider votre politique en ce domaine ?</b>
---

- ✓ **ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :**  
Tarnos a perdu des habitants, plus de 200 en 2 ans ! nous arrêterons les programmes des promoteurs voués au lo
- ✓ **VIVR'ONDRES :**  
La construction de logement est en effet imposée par la loi, cependant, nous travaillerons pour que ces nouveaux logements soient accessibles, de qualité, économes en énergie et dans un cadre de vie préservé. Faire en sorte de garder des espaces partagés qui permettent de créer et maintenir du lien social.
- ✓ **TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :**  
Nous ferons de l'habitat sur l'ensemble du territoire en tenant compte des contraintes du PLU mais aussi en luttant contre le bétonnage du centre-ville (Nous refusons toute construction sur la place SERPA)
- ✓ **VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :**  
Urbanisme : Pas de stop. Beaucoup de demandes (attractivité) : il faut accueillir.
- ✓ **ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :**  
L'urbanisation de la Commune a été programmée depuis 30 ans. Elle s'est construite avec la réalisation de réserves foncières. Celles-ci ont autorisé l'ouverture à la construction de terrains dans des conditions financières favorables pour les bénéficiaires, la construction et la mise à disposition avec l'aide des bailleurs sociaux et de la Communauté de Communes de nombreux logements accessibles ainsi que la construction de locaux commerciaux ou de services.  
Aujourd'hui, les règles d'urbanisme successives ont limité l'urbanisation « éparse ». Les urbanisations « groupées » ont été acceptées au fur et à mesure des possibilités d'accueil par la collectivité.  
Un programme privé d'urbanisation est validé, mais nécessite pour sa réalisation, l'arrêt du PLUI.
- ✓ **SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :**  
Favoriser et densifier l'urbanisation le long des axes de transport en commun, densifier le centre bourg pour favoriser les déplacements à pieds vers les commerces et administrations. Veiller à la qualité des constructions.
- ✓ **ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :**  
Un des points prioritaires du programme qui a été rédigé par les habitants en réunion publique est : « Comment limiter l'urbanisation à Ondres ? »  
Dans ce domaine, la feuille de route de réponse à la question qui a été dessinée est la transparence auprès de la population de tous les règlements qui s'imposent à une commune, pour déterminer quelles sont les marges de manœuvre possibles sur ce sujet. Puis les habitants feront leur choix parmi ces marges de manœuvre pour déterminer un objectif cohérent et atteignable, inséré dans une projection à long terme.  
Sur des sujets d'une telle importance, il ne revient pas à l'équipe municipale de décider au nom des habitants de ce que sera le résultat de ce travail collectif.

## 7. Logement

*Le logement est un élément fondamental de la justice sociale : permettre à tout un chacun, notamment les plus modestes, de trouver un logement de qualité à louer ou à acquérir à des prix abordables.*

**- Quel plan d'actions concret allez-vous mettre en œuvre pour atteindre les objectifs en logements sociaux décrits dans le Plan Local d'Habitat (PLH) ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Développer les constructions d'accès social à la propriété
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Par l'adoption et mise en oeuvre du PLUI qui permet d'encadrer le sujet et en procédant à des acquisitions foncières permettant ainsi de choisir les projets à y implanter.
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
30% de logement social pour chaque nouvel ensemble de constructions sera notre base. Nous privilégierons les organismes de logement sociaux identifiés sur notre territoire.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Mixer l'habitat, panachage des catégories sociales. Soutenir l'habitat social.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Dans le prochain programme d'urbanisation que permettra l'arrêt du PLUI, la construction de logements accessibles sera imposée pour participer à la réponse cantonale.  
Les élus poseront les conditions de la réalisation d'équipements favorisant le lien social, la sécurité et l'optimisation des circulations, piétonnes, cyclables et automobiles.  
Les futures constructions se raccorderont naturellement à l'espace existant d'Andriou, configuré il y a 25 ans, pour être relié à ce qui verra le jour demain.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Imposer un minimum de 30% de logements sociaux dans les opérations ainsi que la mixité la plus large possible sans ségrégation géographique. Veiller à la possibilité d'un parcours résidentiel complet du locatif à l'accession dans le logement social.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
La réponse à cette question est intégrée dans l'élaboration de la réponse à la question précédente.

**- Quelles exigences envisagez-vous d'imposer aux promoteurs et constructeurs pour améliorer la qualité de vie dans les programmes immobiliers (espaces verts, équipements collectifs, abords, circulations, voies piétonnes et cyclables, ...) ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Tout d'abord des bâtiments à énergie positive, des espaces verts équivalant à la surface bâtie
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Ces éléments font partis des documents d'urbanisme comme le PLUI, de plus nous négocierons avec les promoteurs pour améliorer les projets. Comme par exemple avec l'éco quartier des 3 Fontaines (60% de logements sociaux, environnement : 1/3 d'espaces verts, Vivre ensemble : salle commune...)
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Concernant les constructions, les promoteurs devront, dans le cadre de l'urgence climatique, utiliser des matériaux écologiques et de bonnes qualités dans le cadre des économies d'énergie, de végétaliser les espaces communs et d'organiser des allées piétonnières et de cheminement doux
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Charte d'urbanisme imposée aux constructeurs. Les promoteurs veulent bien faire : il faut des négociations « persuasives ».
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Dans le prochain programme d'urbanisation, les opérateurs de logements accessibles seront mobilisés pour réserver des logements adaptés à des personnes âgées ou porteuses de handicap : rez-de-chaussée, équipements supplémentaires liés au vieillissement, commandes des ouvertures et des fermetures...
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Comme par le passé tout projet collectif donnera lieu à des réunions de négociations avec les promoteurs afin de veiller à la qualité du projet sur tous ces aspects.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
La réponse à cette question est intégrée dans l'élaboration de la réponse à la question 6.



## 8. Révolution numérique :

La généralisation du recours aux outils informatiques pour des actes de communication, de démarche administrative et d'archivage place certaines personnes non équipées et/ou privées de savoir-faire numérique dans une situation de faiblesse et d'exclusion vécue douloureusement. Ce phénomène touche particulièrement les générations plus âgées.

- **En complément des initiatives engagées par d'autres collectivités pour lutter contre la fracture numérique (bus numérique de la Région, espace numérique solidaire de la Communauté de Communes du Seignanx), que prévoyez-vous pour améliorer une accessibilité de proximité ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Mettre fin aux zones blanches sur Tarnos
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Accueil en mairie, prise de rdv pour l'aide à la télédéclaration. Nous faisons le lien avec l'Espace Numérique Solidaire de la Communauté de communes, une tablette mise à disposition également.
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Tous les champs du numérique doivent être investis. Mais pour une bonne qualité de communication par le numérique, la fibre optique est un élément primordial. Nous devons donc en priorité couvrir tout le territoire du Seignanx de la fibre optique.  
Dans le cadre de la communication, nous prévoyons d'utiliser les outils numériques pour permettre un lien de proximité entre l'habitant et l'élu : forum web citoyen, retransmission web conseil municipal et communautaire.....
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Révolution numérique : la base de l'espace numérique solidaire se trouve à la CCS à St Martin. Il faudra étudier la question de la mobilité vers cet espace ou le déplacement du service vers les personnes.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Les candidats à l'élection municipale ont inscrit dans leur programme la volonté de réduire la fracture numérique.  
Une association communale est aujourd'hui soutenue par la commune. La mise à disposition gracieuse d'un local permettant l'accueil permanent de publics souhaitant se former ou se perfectionner dans les pratiques informatiques, traitements de textes, aux techniques de photographie numérique répondent à leurs attentes.  
Demain, cette association veut s'engager dans un projet visant à accompagner les personnes éprouvant des difficultés face aux démarches informatiques obligatoires, y compris à leur domicile.  
La conjonction de ces deux volontés répondra de manière complémentaire à la mise en place par la Communauté de Communes d'un Espace Numérique Solidaire.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBICTION CONTINUE :  
Le sujet a été abordé lors de ce mandat avec le Conseil des Sages Cette mission sera poursuivie notamment en mettant à profit l'arrivée de la fibre sur la commune en 2020.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Notre projet prévoit la création d'une maison citoyenne, qui sera un lieu d'échange, de rencontre, culturel, politique, intergénérationnel. L'aide aux personnes en situation de fracture numérique s'insère parfaitement dans ce projet.

## 9. Vieillessement de la population :

*Le maintien à domicile constitue une priorité de l'action publique dans ce domaine, et en particulier une priorité du CIAS dans les communes du Seignanx.*

*Néanmoins, la forte augmentation de la population de plus de 65 ans entraînant à plus ou moins long terme une perte d'autonomie représente une problématique qui est susceptible de remettre en cause cette solution privilégiée par tous.*

**- Comment envisagez-vous le développement d'un habitat adapté et intégré dans le tissu social pour ces personnes dans une période de transition avant qu'un transfert en milieu médicalisé (EHPAD en particulier) devienne nécessaire ?**

- ✓ **ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :**  
Proposition d'un toit deux générations ( permettre ainsi le maintien à domicile).
- ✓ **VIVR'ONDRES :**  
Développer avec la Communauté de communes : habitat adapté dans les logements sociaux / OPAH / Résidences seniors (dont du social). Le maintien à domicile oui mais cela s'accompagne également de tout le travail d'animation fait par le CIAS pour le bien être des personnes âgées et lutter contre l'isolement.
- ✓ **TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :**  
Avec l'allongement de vie, la population tarnosienne comptera de plus en plus de personnes âgées. Les structures existantes CCAS et CIAS doivent être confortées sur notre territoire, pour qu'un maximum de personnes reste chez elles, nous développons les structures d'aides à domicile, aussi bien sur le point de la santé, et de la vie sociale.  
Concernant les structures d'accueil ou EHPAD, il faut conforter celle existante à Tarnos, pour une nouvelle construction, nous sommes tributaire de l'accord des structures compétentes comme l'ARS.  
Dans le cadre du lien social, nous réfléchissons à promouvoir un habitat partagé jeune/ancien soit dans le cadre de colocation mais surtout pour permettre à des anciens isolés de nouer des contacts avec des jeunes, notamment des étudiants, en recherche de location sur notre territoire.
- ✓ **VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :**  
Etudier un projet de « Résidence intergénérationnelle ». Proposer un habitat adapté aux besoins de chacun, notamment ceux de nos aînés, proche des services et de la vie sociale, avec un parage et une réelle vie entre les générations.
- ✓ **ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :**  
La Communauté de Communes a décidé la réalisation, en partenariat avec XL Habitat et la Commune, de 9 logements pour personnes âgées en perte d'autonomie au cœur du village.  
Ce programme verra également la construction d'un Pôle Santé, réunissant des professionnels de santé, au rez-de-chaussée des logements dédiés.  
Dans le cadre du futur programme d'urbanisation qui sera libéré par l'arrêt du PLUI, il sera demandé aux opérateurs de logements accessibles de libérer des logements ciblés pour les personnes âgées.
- ✓ **SAINT-MARTIN, L'AMBICTION CONTINUE :**  
Renforcer la lutte contre l'isolement par des colocations intergénérationnelles (étudiants, jeunes actifs) en lien avec le CCAS.  
Organiser des après-midis dansantes pour nos aînés afin de tisser du lien social.  
Organiser des actions en faveur des aidants.
- ✓ **ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :**  
Ces questions n'ont pas fait l'objet des projets prioritaires tels que définis par les habitants.  
Il n'en demeure pas moins, qu'en fonction des besoins, les habitants peuvent ajouter le sujet de leur choix à l'agenda de la municipalité, s'il fait l'objet d'une pétition signée (numériquement ou physiquement) par plus de 10 % des habitants inscrits sur les listes électorales de la commune.

## 10. Transports, mobilité :

Le développement démographique génère un accroissement constant des besoins de la population en matière de déplacements en milieu urbain et rural.

Face à l'ampleur de ce phénomène qui touche l'ensemble du territoire du Seignanx, une évidence s'impose : il ne peut plus être traité au niveau communal mais à l'échelle de l'intercommunalité, comme prévu par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

### - **Etes-vous favorable à ce que la Communauté de Communes du Seignanx se dote de la compétence transports et mobilités dès 2020 ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Oui, bien sûr
- ✓ VIVR'ONDRES :  
OUI
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN commun :  
Dans le cadre de la loi mobilité nous sommes **POUR** le transfert de compétence à la communauté de communes **le plus tôt possible**.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Oui à la compétence dévolue à la CCS.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
La compétence « transports et mobilité » doit être portée par la Communauté de Communes.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Oui évidemment
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
La problématique des transports en commun est apparue comme fortement partagée par les ondrises et les ondris au cours d'un porte à porte auprès de plus de 300 foyers ondris que nous avons effectué fin 2019.  
La nécessité de mettre en place un transport en commun pour relier Ondres à Tarnos, fait partie des sujets prioritaires de notre programme.  
La pertinence de placer cette compétence au niveau intercommunal pose de très nombreuses questions qu'il conviendra d'étudier au cas par cas. En effet, l'argument d'économie financière par mutualisation des moyens est invalidé par le retour d'expérience des premières années (cf le livre noir et blanc de l'intercommunalité rédigé par l'association des maires ruraux de France par exemple).  
Il semblerait pour autant qu'elle puisse être pertinente dans certains cas, comme les projets économiques et de transport justement, pour autant que les modalités décisionnaires constituent un espace de démocratie permettant de prendre des décisions dans le sens du bien commun et de l'intérêt général, ce qui pose aussi question.  
Cette question mérite donc d'être débattue, d'une part entre tous les représentants de la communauté de communes, d'autre part, avec les habitants au sein de chaque commune.

### - **Au-delà des itinéraires touristiques, quel est votre programme de développement des solutions de mobilité active (marche et vélo) au quotidien sur tout le territoire, conformément au Plan Vélo intégré dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
X
- ✓ VIVR'ONDRES :  
En référence au schéma du Seignanx et Schéma Ondrais
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
Concernant les mobilités douces nous devons nous appuyer sur la compétence pistes cyclables de la communauté de communes qui est la seule entité à pouvoir structurer et financer de tels équipements.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Un plan vélo est prévu au programme. Il faudra prolonger la piste cyclable vers St Laurent.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Le programme des candidats intègre la réalisation de trottoirs et de cheminements doux.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Le schéma des itinéraires piétons cycles étudié lors du présent mandat passera en phase de réalisation. Toutes les zones d'activités seront desservies par des pistes cyclables permettant une connections avec le bourg et le quartier.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Un des points de programme mis en place lors des réunions publiques par les habitants est d'établir un réseau de pistes cyclables en ville qui permettra un usage quotidien du vélo aux ondrises et aux ondris, avec une attention particulière portée sur la sécurité, notamment aux abords des écoles, pour permettre aux enfants de pouvoir se rendre à l'école en vélo.

## 11. Fiscalité : taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

L'instauration en 2016 de la TEOM à un taux de 10% (plus bas que dans les autres communautés) a permis de restaurer les finances de la communauté de communes. Cependant, elle ne couvre aujourd'hui que 70% de la dépense du SITCOM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères dans une période où les charges liées à ce service ont fortement augmenté.

**- Quelle est aujourd'hui votre position quant à l'avenir de cette taxe : maintien, suppression, augmentation, réduction, ... ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Il est clair qu'elle doit être maintenue, reste à savoir quels sont les projets importants de la CC
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Dans la mesure du possible nous sommes favorables à son maintien à son niveau actuel
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
TEOM : en 2014, 98% des intercommunalités avaient instauré le TEOM, aujourd'hui pratiquement toute les intercom l'on mise en place. Le taux de 10% permet de financer à près de 75% la redevance payée au SITCOM. Face à un impôt qui est important notamment pour les plus modestes, nous sommes pour un partage de ce financement à 50% l'habitant et 50% le budget de la CdCSx. Ceci permettre un taux de TEOM à 6%.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Maintien du taux
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
La TEOM est venue, logiquement, apporter une recette en face de la dépense liée à la collecte et au traitement des ordures ménagères dans le Seignanx. Jusque-là, les habitants du Seignanx producteurs de déchets, voyaient la Communauté de Commune prendre en charge l'intégralité de la dépense afférente.  
Cette TEOM, telle qu'elle a été voulue et votée ne couvre pas, aujourd'hui, et couvrira encore moins demain, la totalité de la dépense demandée par le SITCOM.  
Demain, de nouvelles charges pèseront sur la Communauté de Communes, obligeant les élus à se poser la question du taux à appliquer. Les réponses devront être collectives.  
Pour moi : pas de suppression de la TEOM, pas de réduction
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Maintien de la Teom.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Ce point n'a pas fait l'objet d'un projet prioritaire du point de vue des habitants qui ont élaboré notre programme. Comme pour la question 9, s'il apparaît en cours de mandat que cette question mérite une étude, il sera ajouté par les habitants à l'agenda de la municipalité.

*En 2021, une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) provoquera une augmentation de 15 % du coût afférent au traitement des déchets à la charge des communautés de communes.*

**- Comment envisagez-vous de faire face à cette augmentation de la charge ?**

- ✓ ALTERNANCE , NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Ce sera au conseil communautaire et à la nouvelle majorité de trancher
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Sans augmentation de taxe dans la mesure du possible
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
La TGAP va augmenter la redevance au SITCOM. Il sera donc aussi important de réduire la quantité de nos déchets car une partie de la redevance est calculée sur le poids des déchets des habitants. Cette taxe, une nouvelle fois injuste va pénalisée aussi bien l'habitant que la CdCSX qui devra supporter en priorité l'augmentation créée.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Après ? On ne sait pas. Il faudra réfléchir à la réduction du volume des déchets
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Pas de hausse du taux si les moyens de la Communauté de Communes autorisent la prise en charge des hausses des participations exigées par le SITCOM.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Le conseil communautaire devra se prononcer sur cette prise en compte en fonction des capacités nouvelles offertes par l'augmentation de notre base fiscale avec l'arrivée des nouvelles activités sur la zone de Norton l'Hermitage.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Ce point n'a pas fait l'objet d'un projet prioritaire du point de vue des habitants qui ont élaboré notre programme. Comme pour la question 9, s'il apparaît en cours de mandat que cette question mérite une étude, il sera ajouté par les habitants à l'agenda de la municipalité.

## 12. Inondations dans les Barthes et GEMAPI

Depuis 2013 les inondations dans les Barthes se répètent alors qu'elles avaient quasiment disparu pendant 30 ans. L'observation des entrées d'eau en décembre 2019 montre une dégradation de plusieurs points du système de drainage : berges d'esteys (estey rouge), digues sur l'Adour abîmées, fissures importantes dans certains ouvrages (Dèze, Pascau), portions de digues trop basses, etc...

Les dangers causés par ces inondations croissent en gravité et en coûts d'intervention.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire et exclusive des Communautés de Communes ou d'Agglomération. Elle implique une lourde responsabilité des élus étant donné la configuration géographique de notre territoire.

### - **En quoi et comment votre programme contribuera-t-il à la restauration du système de drainage des Barthes ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS : x
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Ondres n'est pas directement concernée
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
L'urgence climatique et ses conséquences vont impacter notre territoire, les Barthes pour l'Adour mais aussi d'autres cours d'eau gérés par le syndicat mixte côte sud et celui de l'Aygas. La mise en place de la compétence GEMAPI ne doit pas se résumer à une simple taxe injuste car elle est calculée par habitant et non pas par l'imperméabilisation faite (ex un couple d'une maison au sol de 200m<sup>2</sup> payera moins cher qu'un couple avec 2 enfants vivant dans un HLM, alors que les premiers nommés ont créé plus d'imperméabilisation) mais bien à une harmonisation des syndicats, communautés de communes pour résoudre ses problèmes d'inondation en tenant compte des finances.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Beaucoup d'incertitudes en matière de financement.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Notre Commune n'est pas concernée par la restauration du système de drainage des Barthes. Mais elle continuera de se soucier des engagements financiers que les Communes concernées ont et auront à assumer dans ce domaine.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Cette compétence relève de l'ASA des Barthes dont la commune est membre en sa qualité de propriétaire foncier. Nous apporterons donc notre participation.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Même réponse que pour la question 11.

### - **Et plus généralement, quelle politique GEMAPI de la Communauté de Communes du Seignanx envisagez-vous ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS : x
- ✓ VIVR'ONDRES :  
L'Etat n'ayant pas encore énoncé les préconisations d'entretien des digues, en l'état actuel, on ne peut pas se prononcer...
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
C'est pourquoi, nous serons opposés à la taxe GEMAPI, d'autres leviers sont possibles, notamment la bonne entente des divers syndicats de rivières compétentes en ce domaine.
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Il faudra sensibiliser le département.
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Il est à souhaiter que l'Etat ne délègue pas, sans accompagnement et contreparties financières, la compétence GEMAPI aux intercommunalités. Une nouvelle difficulté naîtra lorsque la Communauté de Communes se trouvera face au financement des nécessaires travaux.  
Si ses moyens ne permettent pas ces dépenses, la question de la taxe se posera alors. La réponse devra, là encore, être collective.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Nous mettrons à disposition un stock de terres argileuses afin de procéder à la réfection des digues en cas de besoin.
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Même réponse que pour la question 11.

### 13. Transition écologique

Notre civilisation est aujourd'hui au pied du mur du changement climatique qui peut mettre en péril l'existence même de l'humanité. Certes, nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience de cette situation. Cependant, nous pensons souvent que nous ne pouvons pas changer grand-chose à notre niveau, qu'il faut s'attaquer aux grands industriels, que ce sont surtout les chinois qui polluent, etc ... Il est urgent au contraire d'agir au niveau individuel, de changer de comportement et de modifier notre mode de vie. Car chacun de nous continue de consommer et acheter chaque jour des produits fabriqués par les industries du monde entier pour répondre à nos propres besoins.

**- Concrètement, dans le domaine de l'énergie, quel programme proposez-vous dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour sensibiliser chacun à la sobriété (réduction de la consommation d'énergie), pour favoriser l'utilisation de technologies efficaces et le développement des énergies renouvelables ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
Nous allons équiper les bâtiments municipaux de panneaux photovoltaïques
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Mise en oeuvre du défi énergie, bâtiments communaux autosuffisants en énergie, voitures électriques...
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN :  
La priorité est la transition énergétique à savoir la lutte de toutes formes de gaspillage d'énergie et de ressources naturelles. En priorité, à Tarnos, nous réaliserons un audit énergétique de tous les bâtiments communaux, certains étant de véritables passoires.  
Favoriser toutes sortes d'énergie renouvelables doit devenir la règle, le photovoltaïque et la biomasse permettent d'obtenir de bons résultats
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN : X
- ✓ ENSEMBLE POUR UN VILLAGE AMBITIEUX ET SOLIDAIRE (Saint-André-de-Seignanx) :  
Le PCAET est porté par la Communauté de Communes.  
Les habitants de notre commune souhaitent participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour cela il faut encourager et permettre la réduction des transports individuels et rendre possible l'accès aux transports collectifs depuis Saint Martin de Seignanx. Les élus ont milité et les candidats militent pour que la communauté de Communes dispose de la compétence mobilités et développe l'offre de transports collectifs dans le Seignanx.  
Les élus en place ont réalisé des économies d'énergie sur les bâtiments communaux :
  - Par l'isolation des combles
  - Par le changement des huisseries, portes et fenêtres (Mairie, école, Restaurant municipal)
  - Par la réduction de l'éclairage public : extinction de minuit à 6 heures sauf carrefours
  - Par le changement de lampes : Mairie et salles de sports
  - Par l'installation de pompes à chaleur en remplacement d'une cuve à fioul.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Poursuite de l'installation de panneaux solaires et de la mise aux normes d'isolation pour les bâtiments publics.  
Favoriser les déplacements collectifs et les mobilités durables (pistes, TC, liaisons piétonnes...)  
Créer une maison de la science, du développement durable et de la culture. Lieu de culture scientifique qui développera tout au long de l'année des projets auprès des scolaires et du grand public.  
Créer un éco-quartier pour offrir aux habitants de Saint-Martin de Seignanx une meilleure qualité de vie, et des services de proximité répondant aux enjeux du développement durable.  
Rédiger une charte écologique prenant en compte les enjeux du changement climatique, énergétique et de la transition écologique. La collectivité s'engage à respecter cette charte pour veiller à la qualité environnementale de ses équipements publics (gestion de l'eau, photovoltaïques, isolations..).
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Beaucoup de points de notre programme sont en rapport avec cette problématique. Vous y retrouverez notamment :
  - Utilisation des espaces verts pour plantations fruits, légumes en libre-service (inspiré du mouvement incroyable comestible) et augmentation du nombre de jardins partagés.
  - Circuits courts et aide à l'installation d'agriculteurs de proximité
  - Création d'une régie agricole communale pour production de fruits et légumes bio, en priorité pour les écoles, puis pour les habitants.
  - Obligation d'augmenter tous les projets, actions, d'une composante environnementale
  - Analyse de l'air d'Ondres
  - Économies d'énergie (isolation bâtiments, éclairage public, ...)
  - Création d'un groupe de réflexion et d'élaboration de projets d'économie et de transition énergétiques.

**- Concrètement, dans le domaine de l'économie circulaire, quel programme proposez-vous pour sensibiliser chacun à réduire sa consommation, pour développer le réemploi et la réutilisation des matériaux, matières, équipements et produits au-delà du recyclage dans les déchèteries, conformément à la nouvelle loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire ?**

- ✓ ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS :  
J'ai signé la charte contre le gaspillage alimentaire.
- ✓ VIVR'ONDRES :  
Poursuivre la sensibilisation des plus petits et des grands ! Devenir une commune Zéro Déchets Plastiques.
- ✓ TARNOS, SEIGNANX, NOTRE AVENIR EN COMMUN : X
- ✓ VIVRE ENSEMBLE SAINT-MARTIN :  
Label Eco-entreprises : de plus en plus nombreuses à y être sensibles. Il faut aller de l'avant dans ce domaine.
- ✓ LISTE SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX :  
Nous rappelons aux citoyens que le Sitcom met gratuitement à disposition un composteur individuel pour chaque foyer, ce qui peut permettre de réduire le volume de nos déchets et prêter plus attention à notre consommation.  
Les candidats poursuivront ces efforts et les amplifieront si possible.
- ✓ SAINT-MARTIN, L'AMBITION CONTINUE :  
Créer une maison de la science, du développement durable et de la culture. Lieu de culture scientifique qui développera tout au long de l'année des projets auprès des scolaires et du grand public.  
Charte écologique prenant en compte les enjeux du changement climatique, énergétique et de la transition écologique. La collectivité s'engage à respecter cette charte pour veiller à la qualité environnementale de ses équipements publics (gestion de l'eau, de l'éclairage).
- ✓ ONDRES, COMMUNE CITOYENNE :  
Développement du tri pour tous (containers ou ramassage +composteurs publics).